

Bulletin de pré-inscription

APESO 2021-2022

Coordonnées de l'étudiant

Nom :

Prénom : Né(e) le :/...../.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Email : Téléphone :

Spécialités suivies en 1^{ère} :

Spécialités suivies en Terminale :

Joindre
deux photos

Coordonnées des parents

Adresse :

Code Postal : Ville :

Email : Téléphone :

Études antérieures

2020/2021

Classe suivie : Établissement :

2019/2020

Classe suivie : Établissement :

2018/2019

Classe suivie : Établissement :

Études souhaitées

Médecine

Odontologie

Pharmacie

Maïeutique

Kinésithérapie

Faculté envisagée

Université de Paris

Université Versailles Saint-Quentin

Université Paris-Est Créteil (Paris XII)

Sorbonne Université (Paris VI)

Université Paris-Saclay (Paris Sud XI)

Université Sorbonne Paris Nord (Paris XIII Bobigny)

Je pré-inscris l'étudiant(e) nommé(e) ci-dessus en classe préparatoire annuelle APESO.

Je verse les frais de pré-inscription, soit 510 euros, qui seront déduits des 9 860 euros correspondant au montant annuel de l'inscription.

Le représentant légal de l'étudiant

Date et signature précédées de la mention "lu et approuvé"

Fait à :

Signature :

Le :

Les pré-inscriptions sont ouvertes dès le 3 octobre 2020. Elles sont closes sans préavis, dès que les effectifs définis par Médisup Sciences sont atteints. Un chèque d'acompte de 510 Euros vous est demandé dès votre pré-inscription. En cas de succès au baccalauréat, l'inscription est automatiquement validée, et le complément des frais d'inscription sera demandé. En cas d'échec au baccalauréat, l'acompte versé est restitué sur présentation d'un justificatif.

Modalités de pré-inscription

APESO 2021-2022

Conditions générales

Pour se pré-inscrire, il convient de retourner, soit par la poste, soit directement au secrétariat :

- Le bulletin de pré-inscription dûment rempli, daté et signé avec 2 photos d'identité récentes ;
- Un chèque d'acompte de 510 Euros à l'ordre de Médisup à valoir sur les frais d'inscription ;
- La photocopie des trois derniers bulletins scolaires en votre possession ;
- Une lettre de motivation de l'étudiant concernant sa demande d'inscription à l'APESO (1500 caractères maximum).

Le règlement des frais de scolarité s'effectue par prélèvement en 10 échéances du 1^{er} septembre 2021 au 1^{er} juin 2022.

Après acceptation du dossier de pré-inscription, un dossier d'inscription vous sera transmis. Il conviendra de le retourner complété après les résultats du baccalauréat.

Le nombre de places étant limité, Médisup ne peut garantir toutes les inscriptions.

L'organisation pédagogique des séances se déroule selon un volume d'heures général précisé en fonction du type de préparation suivi. En fonction de l'évolution des programmes, la direction pédagogique adaptera la répartition des enseignements aux exigences, le nombre global d'heures d'enseignement annoncé étant contractuellement conservé.

L'annulation est possible jusqu'au 2 novembre 2021 si elle est adressée par lettre recommandée et prend effet la semaine suivant la réception de celle-ci. La somme remboursée est calculée au prorata des cours restant à effectuer, minorée d'une somme de 350 Euros correspondant aux frais de dossier. Passée cette date, aucune annulation ne pourra être prise en compte, quel qu'en soit le motif. Le remboursement dégage Médisup de toute obligation d'enseignement.

En cas de pré-inscription réalisée par Internet, par correspondance ou sur un autre lieu que dans les locaux de l'établissement Médisup, l'étudiant inscrit dispose d'un délai de 14 jours francs (1^{er} jour non compris) à compter de l'enregistrement du contrat-formulaire par Médisup (matérialisé par la réception d'un courrier électronique ou l'envoi d'une lettre confirmant son inscription) pour exercer son droit de rétractation en application de l'article 221-18 du Code de la consommation.

Pour ce faire, l'étudiant inscrit devra adresser dans le délai précité le formulaire dûment complété accessible sur notre site internet (<https://www.medisup.com>) en précisant qu'il demande à se rétracter de son inscription (sans avoir à fournir d'explication), l'acompte qu'il aurait déboursé et qui aurait été encaissé lui sera alors remboursé, dans les 14 jours, selon les mêmes moyens de paiement que ceux utilisés si un règlement avait été effectué.

Le dossier de pré-inscription complet est à faire parvenir à l'adresse :

Médisup Sciences
Service de la scolarité
16, rue de la Cerisaie
75004 Paris

Données à caractère personnel

Les données collectées et traitées par Médisup sont celles que l'utilisateur transmet volontairement en remplissant le formulaire d'inscription. Ces données sont traitées par l'établissement pour le seul besoin de la préparation au concours. Elles ne sont pas communiquées à des tiers. Leur stricte confidentialité est garantie et ne saurait être levée qu'en application de la loi dans le cadre d'une procédure administrative ou judiciaire.

L'établissement attache une importance toute particulière à la sécurité des données et met en œuvre toutes mesures appropriées aux fins de limiter les risques de perte, détérioration ou mauvaise utilisation de celles-ci.

Les données sont stockées chez l'hébergeur de la base de données de l'établissement et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-avant. Au-delà de cette durée, elles seront conservées à des fins exclusivement statistiques.

Tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données le concernant en adressant une demande par e-mail à contact@medisup.com ou par courrier à l'adresse suivante : Médisup Sciences - 16, rue de la Cerisaie - 75004 Paris.